



**Laurent WAUQUIEZ,**  
Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi

**Recrutement dans les services à la personne  
Emplois de Vie Scolaire**

Mardi 7 juillet 2009

## CONVENTION DE COOPERATION

### POUR LE RECLASSEMENT DES EMPLOYES DE VIE SCOLAIRE

Entre :

Le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

représenté par le Secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wauquiez,

Pôle Emploi,

représenté par son Directeur Général Adjoint, Thierry LEMERLE,

et la société O<sub>2</sub>

représentée par son Président Directeur Général, Guillaume RICHARD

Groupe spécialisé dans la prestation de services aux particuliers, O<sub>2</sub> connaît un développement rapide. Il compte aujourd'hui 120 agences en France dont 29 agences spécialisées dans la garde d'enfants ouvertes au 1er trimestre 2009 et emploie 3 500 salariés au service de 15 000 clients réguliers. Le chiffre d'affaires du groupe est passé de 5 millions d'euros en 2006 à 26,5 millions d'euros en 2008 avec une évolution qui devrait encore s'accroître en 2009. En 2008, le Groupe O<sub>2</sub> a créé 1 500 emplois en CDI.

O<sub>2</sub> conduit une politique de recrutement dynamique, en lien étroit avec Pôle Emploi, pour attirer de nouveaux publics et promouvoir les emplois proposés. Ses prévisions de recrutement sont de l'ordre de 2 000 collaborateurs sur le mois de septembre 2009, dont 1 500 gardes d'enfants à domicile. Les candidats ont idéalement une première expérience professionnelle ou personnelle dans la garde ou l'encadrement d'enfants. Les embauches sont réalisées en CDI et immédiatement suivies d'une formation à la sécurité et aux gestes de premiers secours.

Parallèlement, d'ici fin 2009, 15 000 employés de vie scolaire sont ou vont arriver au terme de leur contrat dont 4500 ayant exercé auprès d'enfants handicapés. Ces emplois s'exerçaient dans le cadre d'un contrat d'avenir ou d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, et ont été proposés à des personnes en situation de précarité et/ou de difficultés d'accès au marché du travail. Ces personnes qui ont acquis une expérience significative auprès d'enfants sont susceptibles de trouver au sein de la société O<sub>2</sub> un emploi en adéquation avec leur profil et leurs attentes et ainsi de s'insérer durablement.

Dans la mesure où O<sub>2</sub> a des besoins en recrutement de personnel compétent dans la garde d'enfants, les signataires de la présente convention s'engagent dans une action de coopération renforcée au bénéfice des employés de vie scolaire sortant du système éducatif tout en satisfaisant les besoins immédiats en recrutement de l'entreprise, et à conduire les actions suivantes :

1. Faire connaître les emplois d'O<sub>2</sub> auprès des employés de vie scolaire,
2. Faciliter les recrutements d'O<sub>2</sub> et les fiabiliser en évaluant les compétences des personnes pour leur proposer un emploi le plus en adéquation avec leurs attentes et profil,
3. Mobiliser, chaque fois que nécessaire et possible, les dispositifs de professionnalisation et les aides facilitant l'accès à l'emploi pérenne des personnes concernées par la présente convention.

## LES ACTIONS POUR REUSSIR LES RECRUTEMENTS

### **O<sub>2</sub> s'engage à :**

- Proposer des emplois durables aux employés de vie scolaire.
- Transmettre aux pôles emploi locaux l'ensemble des offres d'emploi.
- Définir avec les pôles emploi les caractéristiques des postes et des profils recherchés, ainsi que les modalités de présélection des candidats.
- Examiner toutes les candidatures adressées par Pôle emploi et présélectionnées selon les modalités définies.
- Assurer le suivi des candidatures présentées par les pôles emploi, en les informant des embauches réalisées et en explicitant les décisions relatives aux candidatures non retenues.
- Apporter des réponses aux candidats non retenus pour conforter leur démarche de retour à l'emploi.

### **Pôle emploi s'engage à :**

- Informer les employés de vie scolaire, inscrits comme demandeurs d'emploi, sur les opportunités d'emploi proposées par O<sub>2</sub>.
- Evaluer si nécessaire les compétences des personnes concernées par la présente convention pour leur proposer un emploi le plus en adéquation avec leurs attentes.
- Définir avec O<sub>2</sub>, les caractéristiques des postes à pourvoir et les compétences recherchées ainsi que le service le plus adapté.
- Rechercher des candidats et les présélectionner en respectant les modalités définies avec les chargés de recrutement.
- Mobiliser les dispositifs de professionnalisation, les aides et mesures chaque fois que nécessaire et possible, pour faciliter l'accès durable à l'emploi des personnes concernées.

## **MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DE LA CONVENTION**

O<sub>2</sub> et Pôle emploi s'engagent à informer leurs réseaux respectifs de la présente convention et à en suivre la mise en œuvre.

Un comité de pilotage national regroupant les représentants des signataires se réunira dans le courant du dernier trimestre 2009 pour analyser les résultats de la collaboration en faveur des employés de vie scolaire.

## **DUREE DE LA CONVENTION**

Le présent accord est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de signature.

Fait à Paris, le 07 juillet 2009

Le Secrétaire d'Etat à l'Emploi

Laurent WAUQUIEZ

Le Directeur Général Adjoint de Pôle  
Emploi

Thierry LEMERLE

Le Président Directeur Général  
d'O<sub>2</sub>

Guillaume RICHARD

## - Présentation du Groupe O<sub>2</sub> -

<b>NOM DE LA STRUCTURE :</b>	O <sub>2</sub>
<b>SECTEUR S'ACTIVITE :</b>	Services à la personne
<b>NOM DU RESPONSABLE :</b>	Guillaume RICHARD, Président Directeur Général
<b>Adresse :</b>	15, rue Edgar Brandt BP 25 118 72005 LE MANS Cedex 1
<b>Date de création de l'activité :</b>	1996

## - Historique -

### **1996 : Les racines d'O<sub>2</sub> avec la création d'Unipôles**

David EVE et un associé créent à Lille la 1ère plateforme privée de services à domicile en France, sous le nom d'Unipôles.

Basée sur un modèle de sous-traitance, cette plateforme propose environ 80 services à domicile regroupés en 3 pôles : les services à l'habitat (travaux, dépannage, ...), les services de confort (coiffure, pressing, ...) et les services à la personne (ménage, repassage, garde d'enfants, ...).

### **1999 : La création de la société At Home**

Guillaume RICHARD, Renaud SIBILLE et un 3ème associé créent à Paris la société At Home, dédiée aux services à la personne.

Objectif : créer une plateforme nationale permettant aux particuliers d'accéder à un bouquet de services à domicile via un numéro d'appel unique ou un site Internet.

### **2000 - 2003 : La naissance de la marque O<sub>2</sub>**

Les dirigeants des 2 sociétés décident de s'associer en fusionnant Unipôles et At Home : l'entité O<sub>2</sub> est née. Ils créent alors à Lille un pilote de la société O<sub>2</sub>. Au final, c'est un ensemble complet de plus de 80 services à domicile qui a été développé durant ce pilote. Ces services sont tous vendus sous la marque commerciale O<sub>2</sub>.

Mais très rapidement, ils font le choix de réaliser toutes les prestations en interne afin d'en maîtriser la qualité et de se concentrer sur les services à la personne et en particulier sur le ménage, le repassage et la garde d'enfants, en mode prestataire.

### **2004-2005 : La création du siège social O<sub>2</sub> Développement et la duplication du modèle**

La structure O<sub>2</sub> Développement voit le jour et s'implante dans la zone franche du Mans. L'objectif est d'y regrouper les fonctions centrales afin de faciliter la duplication du modèle lillois au niveau national.

Deux nouvelles agences sont ainsi créées en 2004, puis 7 en 2005. Le chiffre d'affaires d'O<sub>2</sub> s'élève alors à 790 000 euros fin 2004 et passe à 2,2 millions fin 2005.

## **2006 : Le lancement du Plan Borloo et l'entrée d'Evolem dans le capital**

Sous l'impulsion du Plan Borloo, les services à la personne commencent à faire l'objet d'un engouement général. O<sub>2</sub> continue son développement avec l'ouverture de 18 nouvelles agences. Fin 2006, O<sub>2</sub> comprend 28 agences et réalise un chiffre d'affaires annuel de 5 millions d'euros.

Mais les fondateurs d'O<sub>2</sub> ne souhaitent pas s'arrêter là : ils ont pour but de constituer un réseau d'agences permettant d'assurer un maillage national le plus dense possible. C'est ainsi qu'en décembre, Evolem, fond d'investissement lyonnais, entre au capital du Groupe. L'investissement d'Evolem est complété par un emprunt bancaire. A l'issue de cette augmentation de capital, les 3 fondateurs - David EVE, Guillaume RICHARD et Renaud SIBILLE - restent majoritaires.

## **2007 : un réseau national de 93 agences**

Le Groupe O<sub>2</sub> est en plein développement : 65 nouvelles agences ouvrent leurs portes en 8 mois entre janvier et août. Le réseau O<sub>2</sub> compte 93 agences et couvre l'ensemble des grandes villes françaises. Fin 2007, O<sub>2</sub> emploie près de 2 000 collaborateurs et intervient chez plus de 7 500 clients réguliers. Son chiffre d'affaires annuel est de 12,5 millions d'euros HT.

## **2008 : une année riche en innovation**

Fort de son développement rapide, le Groupe O<sub>2</sub> se lance dans plusieurs projets innovants :

- En février, il s'engage en communiquant auprès du grand public sur les risques du travail au noir.
- En mai, O<sub>2</sub> obtient la certification Qualicert pour l'ensemble de son réseau et de ses activités et devient ainsi le 1er réseau national 100% certifié qualité\*.
- En septembre, il déploie son système innovant de télégestion au sein de ses 93 agences.
- En octobre, O<sub>2</sub> lance la 1ère offre de ménage 100% écologique en partenariat avec H2O, leader de la vente à distance de produits et de matériels écologiques : EcoO<sub>2</sub>.

Fin novembre, le Groupe O<sub>2</sub> est récompensé pour ses 1 500 emplois créés en 2008, ainsi que pour sa contribution à la professionnalisation du secteur, par le Trophée IRCCEM 2008 « Développement des Entreprises Privées de Services à la Personne ».

\* Selon le référentiel Qualicert « Prestations de services à la personne » ; en nombre d'implantations

## **2009 : Un réseau national de 120 agences**

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, 29 agences spécialisées dans la garde d'enfants sont ouvertes.

### **"O2 recrute des gardes d'enfants à la rentrée 2009"**

Nous prévoyons le recrutement de 2000 collaborateurs en France sur le mois de septembre 2009 dont 1500 sur l'emploi de Garde d'Enfants à domicile pour des enfants de 0 à 16 ans.

Tous nos salariés sont embauchés en CDI et une formation à la sécurité et aux gestes de premiers secours leur est donnée très rapidement après l'embauche.

Les profils recherchés ont idéalement une première expérience professionnelle ou personnelle dans la garde ou l'encadrement d'enfants. Les formations dans les domaines éducatif, social et sanitaire sont appréciées mais pas indispensables.

Les Employés de vie scolaire qui ont acquis pendant 2 ans une expérience significative auprès d'enfants correspondent parfaitement au profil que nous recherchons pour réaliser avec professionnalisme les prestations chez nos clients

## - O<sub>2</sub> en quelques chiffres -

### En 2008

- CA : 26,5 millions d'euros HT
- 12 000 clients réguliers
- 3 200 collaborateurs
- 1 500 embauches en CDI
- 4 000 formations dispensées
- 6% de la masse salariale consacrés à la formation

### Prévisions 2009

- CA : 50 millions d'euros HT
- 4 000 embauches prévues en CDI
- 7 000 formations prévues

## - Nos valeurs -

Les valeurs du Groupe O<sub>2</sub> reposent principalement sur :

- Le respect
- L'excellence
- L'état d'esprit positif
- L'esprit d'équipe

### Le respect des salariés au centre de nos valeurs

Plusieurs actions concrètes témoignent de notre engagement :

- La signature de la Charte de la diversité
- Le site Internet Homme de ménage
- Nos Mamies nounous
- Les bonnes pratiques Seniors : Chez O<sub>2</sub>, les + de 50 ans représentent 18% des effectifs dont 5,1% de + de 55 ans.
- La lutte contre le travail au noir



### L'excellence de la certification et des procédures

- Obtention de la certification sur le référentiel **Qualicert** « Prestations de services à la personne » pour l'ensemble de notre réseau et pour l'intégralité de nos services (ménage, repassage, garde d'enfants et jardinage), certification la plus exigeante du secteur.
- « Travailler mieux pour travailler moins et plus serein » : telle est notre ambition.

## **L'état d'esprit positif et l'esprit d'équipe**

- L'état d'esprit positif, c'est notre capacité à voir le bon côté des choses, à développer un esprit critique constructif et éclairé.
- L'esprit d'équipe, c'est notre aptitude à être solidaire les uns des autres, à comprendre les contraintes de nos collaborateurs quels que soient leur fonction ou leur niveau de responsabilité, à être à l'écoute des difficultés qu'ils rencontrent, à être fiers de leurs réussites...

Au-delà de l'entreprise, nous sommes soucieux de contribuer activement au développement du secteur des services à la personne. C'est pourquoi nous sommes engagés depuis toujours dans la professionnalisation du secteur :

- Membre fondateur d'A+, enseigne nationale de services à la personne
- Administrateur et membre du bureau de la FESP (fédération professionnelle)
- Administrateur du SESP (Bureau du syndicat professionnel)
- Président de la Commission « Entretien du Linge et de la Maison » au SESP
- Président de la Commission « Formation » à la FESP